

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 110 (1984)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Lignum Union suisse en faveur du bois	Prix de construction en bois	Constructions où l'utilisation du bois est exemplaire du point de vue formel et constructif. Participation: personnes ayant projeté ou exécuté un ou plusieurs objets en Suisse	15 sept. 84	
Syndicat de l'Hôpital du district de Moutier, BE	Home pour personnes âgées et malades chroniques à Moutier, PW	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1984 dans les districts du Jura bernois et du district de Bienne	13 octobre 84 (25 mai 84)	
Commune de Martigny	Immeubles d'exploitation et administratif Rue des Finettes CP	Architectes domiciliés à Martigny avant le 1 ^{er} janvier 1984	26 octobre 84 (30 juin 84)	13/84 B 57
Commune de Brigue-Glis	Parking couvert et assainissement «En Weri» CI	Architectes domiciliés en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1984 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	9 novembre 84 (23 juin 84)	13/84 B 57
Direction des travaux de la Ville de Berne	Nouveau bâtiment de l'Ecole professionnelle Lorraine, CI	Architectes domiciliés en Suisse à titre privé et professionnel depuis le 1 ^{er} janvier 1984	15 février 85 (14 sept. 84)	
Société romande d'électricité, Clarens	Reconstruction du restaurant de la Berneuse (Leysin) CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1984	14 janvier 85 (28 sept. 84)	10/84 B 81

Nouveaux dans cette liste

Regierungsrat des Kantons St. Gallen	Zivilschutzzentrum in Bütschwil SG, CP	Architekten, die seit dem 1. Januar 1983 im Bezirk Altotggenburg, Untertoggenburg, Neutoggenburg, Obertoggenburg, Wil, Gaster oder See ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	21 janvier 85
--------------------------------------	--	---	---------------

Nécrologie

Heinz Schaerer, architecte SIA

1934-1984



M. Heinz Schaerer, architecte et directeur d'arrondissement à l'Office des constructions fédérales, est décédé subitement le 11 août 1984 au cours d'une excursion pédestre. Sa mort a été ressentie par de larges milieux avec beaucoup de consternation et d'affliction.

Heinz Schaerer est entré à l'Office des constructions fédérales en 1969. En 1975, il accéda au poste de directeur de l'arrondissement de construction 3 qui s'étend aux cantons de Berne (sans la ville de Berne et ses alentours), Soleure,

Jura, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Lucerne, Obwald et Nidwald. Pendant ces neuf dernières années, il dirigea, en collaboration avec des bureaux d'architectes et d'ingénieurs privés, l'étude et l'exécution de nombreuses constructions importantes et variées; il y a lieu de signaler, dans le canton du Jura, les nouveaux bâtiments administratifs et d'habitation pour la douane à Saignelégier, Fahy et Porrentruy ainsi que des travaux de rénovation et de modernisation dans une quinzaine de bâtiments de douane. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui le pleurent: ses proches, ses collaborateurs, collègues et amis, tous ceux aussi qui l'ont connu et estimé, que ce soit dans le secteur de la construction ou dans l'administration.

J.-W. Huber

Vie de la SIA

Assemblée générale du groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et ingénieurs-géomètres

Schaffhouse, 20 octobre 1984

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 1983, à Fribourg
2. Rapport annuel du président

3. Comptes 1983 et rapports des vérificateurs
4. Programme d'activité 1985
5. Budget 1985 et fixation des cotisations
6. Elections
7. Nomination d'un membre d'honneur
8. Divers

L'assemblée sera suivie d'une présentation de notre futur voyage en Israël, en 1985.

L'assemblée sera précédée, le vendredi 19 octobre, d'une journée d'information consacrée à «La protection de la nature et du patrimoine lors d'améliorations foncières — L'amélioration intégrale de Merishausen».

Renseignements et inscription: GRG, secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich.

Journées d'introduction aux règlements SIA concernant les prestations et honoraires 1984 (RPH 84)

A l'occasion des Journées d'introduction, qui ont remporté un vif succès, la SIA a édité un document volumineux.

On y trouve notamment les divers exposés présentés: buts et aperçu de la révision totale; remarques concernant l'article 1: généralités et principes (partie juridique); collaboration au sein des groupes d'étude; tarif-temps et tarif-coût.

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale
8039 Zurich
Tél. 01/2011570

Les thèmes spécifiques aux RPH 102, 103 et 108 sont abordés dans d'autres articles. Des exemples de contrats sont également présentés; ils ont rencontré un grand intérêt lors de ces journées. Ce document peut être obtenu au secrétariat général de la SIA. Son prix est de Fr. 24.—. Les membres SIA bénéficient du rabais usuel de 40%.

Formule de contrat relatif aux prestations et honoraires de l'ingénieur géotechnicien et du géologue

Le 28 janvier 1984 l'Assemblée des délégués de la SIA a approuvé la révision totale des règlements concernant les prestations et honoraires. Depuis quelque temps déjà, les formules de contrat 1002 (prestations de l'architecte), 1003 (prestations de l'ingénieur civil), 1004 (prestations de l'ingénieur forestier) et 1008 (prestations de l'ingénieur mécanicien ou électricien, ainsi que de l'ingénieur spécialisé dans les installations du bâtiment) sont disponibles.

Il en va désormais de même pour la formule 1003-G (1984) «Con-

trat relatif aux prestations et honoraires de l'ingénieur géotechnicien et du géologue». Cette formule peut être obtenue au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570, au prix de Fr. 6.— (les membres SIA bénéficient d'un rabais de 40%).

Communication SVIA

Candidatures

M. Bachmann Laurent, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1983. (Parrains: MM. D. Langer et M. Miehlsbradt.)
M. Challandes Pierre-Henri, ingé-

nier mécanicien, diplômé de l'Ecole polytechnique de Milan en 1958. (Parrains: MM. D. Langer et D. Noir.)
M. Gueissaz Philippe, architecte, diplômé EPFL en 1981. (Parrains: MM. R. Vittone et P. Mestelan.)
M^{me} Simon Ingrid, architecte, diplômée EPFL en 1983. (Parrains: MM. P. von Meiss et A. Sartoris.)
Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité SVIA dans un délai de 15 jours.
Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au comité central de la SIA.

Industrie et technique

Multinationales: une intéressante enquête universitaire

Malgré les incontestables performances de notre système économique libéral — ou peut-être même — de nombreux milieux syndicalistes ou autres mouvements divers, imprégnés d'idéologie et unilatéralement engagés, ne cessent de s'en prendre aux principaux piliers du progrès techniques et de notre bien-être général. Les entreprises qui exercent des activités dans plusieurs pays, autrement dit les multinationales, sont particulièrement visées par leurs critiques. Or, ces entreprises se sont engagées volontairement à respecter un code de bonne conduite commerciale et sociale, défini dans le cadre de l'OCDE. Ce code demande le respect de certaines règles comme la reconnaissance des syndicats, la formation professionnelle, l'adoption de mesures atténuant les rigueurs sociales liées aux licenciements ou aux fermetures d'entreprises, la communication de toute information nécessaire aux travailleurs, avec la garantie de consultations appropriées. Les responsables syndicaux affirment toutefois que ces règles ne sont qu'imparfaitement appliquées. Il paraît évident qu'un des objectifs principaux de leur attitude est d'obtenir un renforcement de l'emprise des Etats et des organisations internationales sur les activités de ces entreprises privées.

Rien d'étonnant dès lors que les milieux économiques se soient réjouis d'apprendre récemment qu'une étude scientifique a conclu de manière très claire que les reproches n'étaient pas fondés. Il s'agit d'une enquête réalisée pour le compte de l'Université de Pennsylvanie (USA) sous la direction des professeurs Richard L. Rowan et Herbert R. Northrup qui avait précisément pour thème l'observance des directives de l'OCDE par les sociétés multinationales.

Voici les principaux résultats de ces travaux: l'étude parvient à la conclusion que les multinationales, dans le domaine des relations de travail, contribuent utilement

à améliorer la situation de l'emploi et à stimuler la croissance économique. D'une manière générale les multinationales offrent des rapports de travail d'une qualité supérieure à celle des entreprises comparables non internationales. Le point de vue selon lequel les multinationales se montreraient assez puissantes pour agir sans tenir compte des normes officielles est réfuté. La majorité d'entre elles prennent les décisions concernant les rapports de travail à l'échelon des directions locales. Du fait de leur assise internationale, les multinationales sont souvent en mesure de conserver leurs effectifs locaux même lors de périodes économiques difficiles.

Le niveau des salaires versés par les entreprises qui ont fait l'objet de l'enquête correspond pour le moins à ceux des entreprises locales. Très souvent, cependant, les multinationales sont les employeurs les plus généreux. L'étude conclut également que les accords tarifaires internationaux sont malaisés à appliquer. Il y aura lieu de considérer davantage à l'avenir la disparité des lois, dispositions et usages selon les régions ainsi que les différentes conditions sociales qui distinguent tel pays d'un autre.

Souhaitons que cette étude contribue à placer le débat relatif aux entreprises multinationales sur des bases plus concrètes, qu'elle libère des énergies en vue de régler les véritables problèmes qui se posent et ne pas pour se lancer dans des exercices politiques douteux.

M.M. (IC)

Congrès

Préparation des charbons

Luxembourg, 15 novembre 1984

C'est le thème de la journée d'information organisée par la Commission des Communautés européennes et comprenant deux sessions techniques:

1. Commande des installations de préparation du charbon et broyage du charbon.
 2. Traitement des fines.
- Langues du congrès: français, allemand et anglais. Interprétation simultanée. Entrée libre, mais

sur inscription jusqu'au 30 octobre 1984.

Programme et renseignements: M. J. K. Wilkinson, Commission des Communautés européennes, DG XVII/B3, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, ou M. P. P. Rondó, Commission des Communautés européennes, DG XIII/A2, bâtiment Jean-Monnet, C4/004, L-2920 Luxembourg.

EPFZ

Modelling, Parameter Estimation and Uncertainty in Hydrogeology

EPFZ — Höggerberg, Zurich, 4 au 8 mars 1985

Au programme de ce 6^e Cours international (en anglais) sur les eaux souterraines:

- lundi: «Modelling of Ground Water Flow». Rapporteur: professeur D^r J. Bear, Haifa;
- mardi: «Modelling of Ground Water Pollution». Rapporteur: professeur D^r J. Bear, Haifa;
- mercredi: «Kriging». Rapporteur: professeur D^r G. de Marsily, Fontainebleau;
- jeudi: «Inverse Problem Techniques and Stochastic Modelling». Rapporteur: professeur D^r G. de Marsily, Fontainebleau;
- vendredi: «Applications and Case Studies». Rapporteurs: Bear, de Marsily, membres de l'Institut.

Le cours s'adresse aux ingénieurs civils et ruraux, hydrologues, géologues et aménagistes intéressés par la projection et l'exploitation de systèmes de nappes souterraines, dont la qualité de l'eau est spécialement importante.

Délai d'inscription: 31 janvier 1985.

Frais de cours: Frs. 700.—, documentation comprise.

Renseignements complémentaires: F. Stauffer, D^r sc., Institut d'hydromécanique et d'aménagement des eaux, EPFZ-Höggerberg, CH-8093 Zurich.

EPFL

Le traitement numérique des signaux

Lausanne, 18-27 septembre 1985

A la suite du succès remporté l'année passée et des demandes qui ont suivi, ce cours avec travaux pratiques sur huit jours — cours-atelier — sera organisé une nouvelle fois en 1985. Il présentera d'une part les méthodes de base et des thèmes avancés du traitement numérique des signaux et, d'autre part, permettra aux participants de mettre en œuvre eux-mêmes les méthodes enseignées pour les pratiquer.

Le cours-atelier aura lieu dans le nouveau site d'Ecublens de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Cours: auditoire MA 30; atelier: salle des terminaux graphiques CM 106 (chaque participant disposera

d'un terminal graphique connecté à l'ordinateur CDC Cyber de l'EPFL).

Buts

Pour innover, l'ingénieur doit constamment mettre à jour ses connaissances et ses informations sur les possibilités offertes par les nouvelles disciplines. Le traitement numérique des signaux est, en ce sens, très fertile, vu ses innombrables applications dans des domaines très variés, tels que les télécommunications, l'acoustique, la géophysique, l'astrophysique et la biomédecine pour ne citer que quelques exemples. Les progrès technologiques continus et accélérés dans le domaine des circuits intégrés surtout à large échelle et la mise au point de méthodes irréalisables par d'autres moyens ne font qu'accroître l'importance de cette discipline. Les avantages qu'elle offre par exemple au niveau de la conception des systèmes, de la stabilité des caractéristiques en exploitation et du contrôle de la précision, ne font qu'augmenter le nombre de ses applications.

Ce cours-atelier est conçu selon une forme originale et unique qui a été beaucoup appréciée par celles et ceux qui l'ont déjà suivi. Le cours et les travaux pratiques alternent chaque jour. Cette nouvelle méthode pédagogique permet de mettre en pratique, tout de suite et pendant toute une journée, les méthodes théoriques enseignées la veille. Les participants disposent d'un grand nombre de suggestions d'expériences qu'ils effectuent à l'aide de terminaux graphiques et des programmes d'enseignement assisté par ordinateur. Dans cette phase, un dialogue constant avec l'exécution des programmes permet de choisir un traitement particulier dans des menus variés, de modifier des paramètres pour étudier, visualiser et maîtriser rapidement leurs effets.

Ce cours-atelier est destiné aux ingénieurs confrontés à des problèmes de manipulation d'information de toute sorte, dont les solutions découlent du traitement numérique des signaux.

Inscription et renseignements:

Laboratoire de traitement des signaux (LTS), département d'électricité de l'EPFL, 1007 Lausanne.

Conférence

Recyclage des enrobés d'hydrocarbures en Italie

- Introduction aux méthodes de recyclage.
- Expériences italiennes de recyclage.
- Contrôles et études de laboratoire.

Cette conférence sera présentée par M. Gianfranco Battiato, D^r ès sc. techn., directeur de Rodeco (Road construction and structural design consultants) Italie, consultant pour la société Autostrade, en la salle CM 200, le vendredi 12 octobre 1984 à 14 heures. Un débat clôturera la conférence. Entrée libre.